



AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 9 septembre 2025 à 19h30** en session ordinaire.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025
- 1. Tarifs des salles communales au 1^{er} janvier 2026
- 2. Lotissement rue des Daims : prix de vente des lots
- 3. Transfert de charges consécutif à la mise à disposition du gymnase de Saint Martin de May à la communauté de communes et à la reconnaissance d'intérêt communautaire de nouvelles voiries – Rapport de la CLECT
- 4. Transfert de la compétence production d'énergies renouvelables (EnR) à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO)
- 5. Convention de travaux et d'occupation du domaine public routier départemental
- 6. Décision modificative budget primitif : chapitre 21
- 7. Décision modificative budget primitif : chapitre 012
- 8. Futur cimetière : choix du prestataire

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 02/09/2025

Le Maire
Bernard ENAULT